

Compte rendu de séance

Séance du 11 mai 2016

L' an 2016 et le 11 mai à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe Maire

Présents : M. ROUXEL Jean-Christophe, Maire, Mme JACQUIN Angélique, MM : BERSON Christophe, CANTIN Jeannick, JAMERON Guy, LECLERC Sylvain, ROUSSIASSE Robert, ROUSSIASSE André

Excusé(s) : Mme BOUCHENOIRE Virginie

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 9
- Présents : 8

Date de la convocation : 04/05/2016

Date d'affichage : 04/05/2016

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur
le : 12/05/2016

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : M. JAMERON Guy

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- Délibération taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016,
- Délibération sur les intégration des DSC (dotations de solidarité communautaire) et les DC (Dotations de compensation),
- Présentation des devis pour les menuiseries de la mairie et de la location à l'étage,
- Délibération sur l'éclairage de la salle des fêtes,
- Délibération sur droit de préférence,
- Point sur les travaux salle communale,
- Fermeture de l'accès à la salle des fêtes,
- Mise en place des servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport en Maine-et-Loire,
- Dispositif ORSEC « canicule 2016 »,
- Questions diverses.

1 - Délibération taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016 – réf. : 2016/20

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les taux d'imposition pour l'année 2016 comme suit, en décidant de maintenir les taux d'imposition de l'année 2015 :

- Taxe d'habitation 10,11%
- Taxe foncière bâtie 16,99%
- Taxe foncière non bâtie 35,29%

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

2 - Délibération sur les intégration des DSC (dotations de solidarité communautaire) et les DC (Dotations de compensation) - réf. : 2016/21

VU l'arrêté préfectoral DRCL/BCL n°2016-17 du 19 février 2016, définissant le projet de périmètre de fusion de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement et des Communautés de Communes Loire-Longué, de la Région de Doué-la-Fontaine et du Gennois à l'exception de Chemellier et Coutures,

VU l'article 1609 nonies C V 1° bis du Code Général des Impôts qui stipule : « Le montant des attributions de compensation et les conditions de leur révision peuvent être fixés librement par délibérations concordantes du conseil communautaire, statuant à la majorité des deux tiers, et des conseils municipaux des communes membres intéressées, en tenant compte du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT). »,

VU le compte-rendu de la dernière CLECT de la Communauté de Communes, en date du 12 mars 2015, et afin de préserver le principe de solidarité financière mené par la Communauté de Communes envers ses communes membres via les Dotations de Solidarité Communautaire (DSC), qui ne sont pas versées ni par l'Agglomération de Saumur, ni par les Communautés de Communes du canton du Gennois et de la Région de Doué la Fontaine,

VU la délibération 2016-015 de la Communauté de Communes proposant le principe d'intégrer les DSC dans les Attributions de Compensation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ou la majorité de ses membres présents,

VALIDE l'intégration de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) à la Dotation de Compensation (DC),

DIT que ce principe est applicable dès l'année 2016.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

3 - Présentation des devis pour les menuiseries de la mairie et de la location à l'étage

Il est décidé de procéder uniquement pour l'instant au remplacement des fenêtres du logement à l'étage de la mairie.

Aussi, il est demandé de faire établir un nouveau devis sur seulement les deux fenêtres.

Décision à prendre au prochain conseil municipal du 8 juin 2016.

4 - Délibération sur l'éclairage de la salle des fêtes

Suite à la réception de deux devis (R4S et ASPELEC), il est demandé d'actualiser le devis de l'entreprise R4S en se basant sur la proposition technique de l'entreprise ASPELEC.

Le Conseil Municipal n'a donc pas délibéré sur les devis proposés.

5 - Délibération sur droit de préférence – réf. : 2016/22

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a été sollicité dans le cadre de la vente de parcelles boisées situées sur note commune pour savoir si cette dernière exercer son droit de préférence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- de ne pas faire valoir son droit de préférence sur les biens suivants :

- parcelles cadastrées : A 374 - A 381 - A 382

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

6 - Point sur les travaux salle communale

Réunion de chantier le vendredi 13 mai à 11h à la salle communale. Assainissement en cours de mise en place et fin du bardage. L'auvent sera accessible pour le vide grenier. La salle pourra être louée comme prévue pour le WE du 21 et 22 mai 2016.

7 - Fermeture de l'accès à la salle des fêtes

Une fermeture provisoire sera mise en place le samedi 14 mai pour éviter toutes entrées avant 6h le dimanche 15 mai - Vide grenier.

8 - Mise en place des servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport en Maine-et-Loire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'instauration prochaine de servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport en Maine et Loire et donc la commune de la Lande Chasles est concernée.
Le Conseil Municipal n'a pas de remarques à ce sujet.

9 - Dispositif ORSEC « canicule 2016 »

La liste hivernale des personnes concernées reste la même pour le plan ORSEC « canicule 2016 ».

10 – Décision modificative n° 2 – réf. : 2016/23

Afin de régulariser le budget communale 2016, il est nécessaire de procéder à des modifications d'imputation budgétaire ainsi qu'il suit :

- Diminution sur crédits ouverts sur D231: immobilisation en cours (investissement) montant de 10 000€,
- Augmentation sur crédits sur D20412 : Bâtiments et installations d'un montant de 10 000€.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

11 – SDCI – VOLET EAU – réf. : 2016/24

VU le projet de Schéma départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) – volet eau - Présenté par Madame le Préfet,

Vu les réflexions menées par les élus du département, notamment au sein de l'Association des Maires de Maine-et-Loire, VU la proposition desdits élus, d'une part, de créer, hors le territoire des 3 agglomérations du département, 3 syndicats couvrant les territoires ruraux, et, d'autre part, de repousser le regroupement des syndicats formant lesdites 3 nouvelles structures au 1er janvier 2020, au lieu du 1er janvier 2018,

Vu le débat initié par le Président avec les conseillers communautaires Loire-Longuéens,

Vu tous les éléments présentés,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- VALIDER la proposition d'amendement présenté lors de la CDCI du 18 mars et qui concerne le volet Eau du SDCI.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

12 – Questions diverses

Remouflard

Un couvreur sera envoyé à la ferme de Blou, propriété de la commune pour vérification sur un défaut d'ardoises de la toiture.

Rando ferme

Rando ferme / 5 juin 2016, balade agri-culturelle à Vernoi Le Fourrier. Pour rappel et information, le siège social de l'association Rando ferme est à La Lande Chasles.

Journées du Patrimoine

Accord pour l'ouverture de l'église pour les journées du patrimoine, le 18 septembre 2016 avec découverte des cadrans solaires sur une partie extérieure de la chapelle

Fiche de poste

Ouverture à venir le 1er juin d'une fiche de poste pour remplacer Annick Hervé, qui partira en retraite fin août 2016.

Candidature à adresser à la mairie après avoir pris connaissance de la fiche de poste avant le 30 juin 2016

Prochaine réunion de conseil le 8 juin 2016 à 20h

Séance levée à: 21h15

En mairie, le 12/05/2016
Le Maire
Jean-Christophe ROUXEL